

Bulletin de la Société académique du Centre : archéologie, littérature, science, histoire et beaux-arts

Académie du Centre. Bulletin de la Société académique du Centre : archéologie, littérature, science, histoire et beaux-arts. 1895-1905.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.



DESCRIPTION

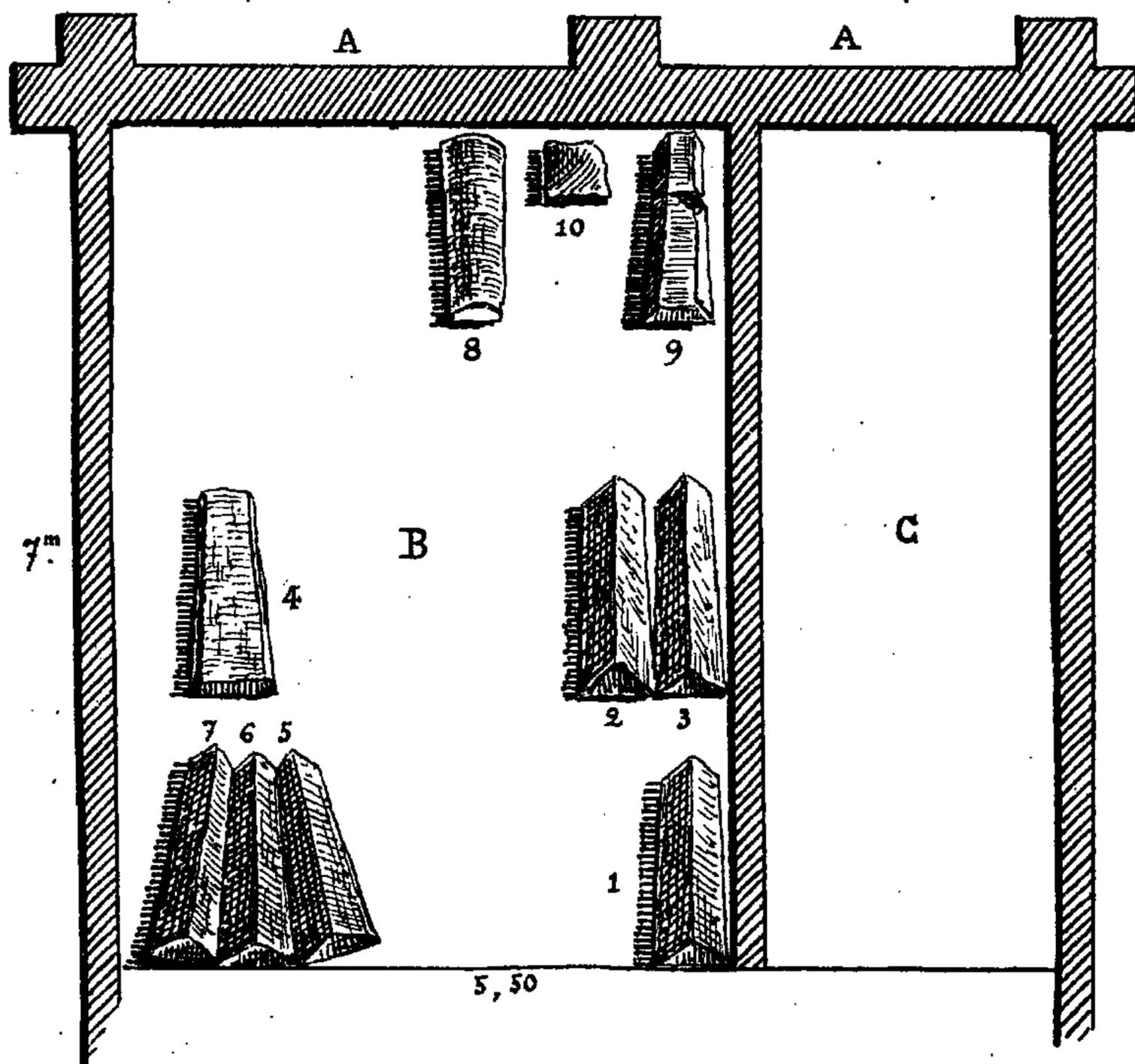
D'ANCIENS TOMBEAUX

DÉCOUVERTS A NEUVY-SAINT-SÉPULCRE

On sait que l'ancien immeuble occupé actuellement, à Neuvy-Saint-Sépulcre, par MM. Pourrinet, Dausserin et Philippon, lequel y tient même le Café du Commerce, était avant la Révolution de 1793, une des deux églises paroissiales du lieu — celle de Saint-Etienne — qui fut alors vendue comme bien national, puis convertie en maison d'habitation, après avoir servi au culte pendant de longues années, puisque certains détails d'architecture situés tant au chevet qu'au pignon accusent les XI^e et XII^e siècles.

Or, en faisant agrandir et creuser une cave dans le sol de ce même café, lequel occupe précisément le lieu où était autrefois avec le chœur, l'autel principal de cette ancienne église, les ouvriers mirent successivement à découvert et à une profondeur de 1^m 25 environ, une série de neuf tombeaux en pierre, avec couvercles de même, que tout d'abord ils brisèrent, sauf un seul, ne croyant ou ne voulant pas croire que semblable découverte pût avoir le moindre intérêt tant au point de vue de l'histoire locale qu'à celui des études archéologiques de la région voire même à celles de la ville de Neuvy-Saint-Sépulcre !

PLAN DE LA CAVE PHILLIPPON



LÉGENDE :

Fig. 1. — AA. Chevet droit de l'ancienne église de Saint-Étienne.
 — BC. Ancien chœur de cette même église converti en café du commerce. — B. Partie du café où en faisant une cave on a trouvé les neuf tombeaux. — C. Partie du café où se trouve déjà une cave. — N^o 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9: lieu et place de chacun de ces neuf tombeaux. — N^o 10. Lieu et place du chapiteau romain.

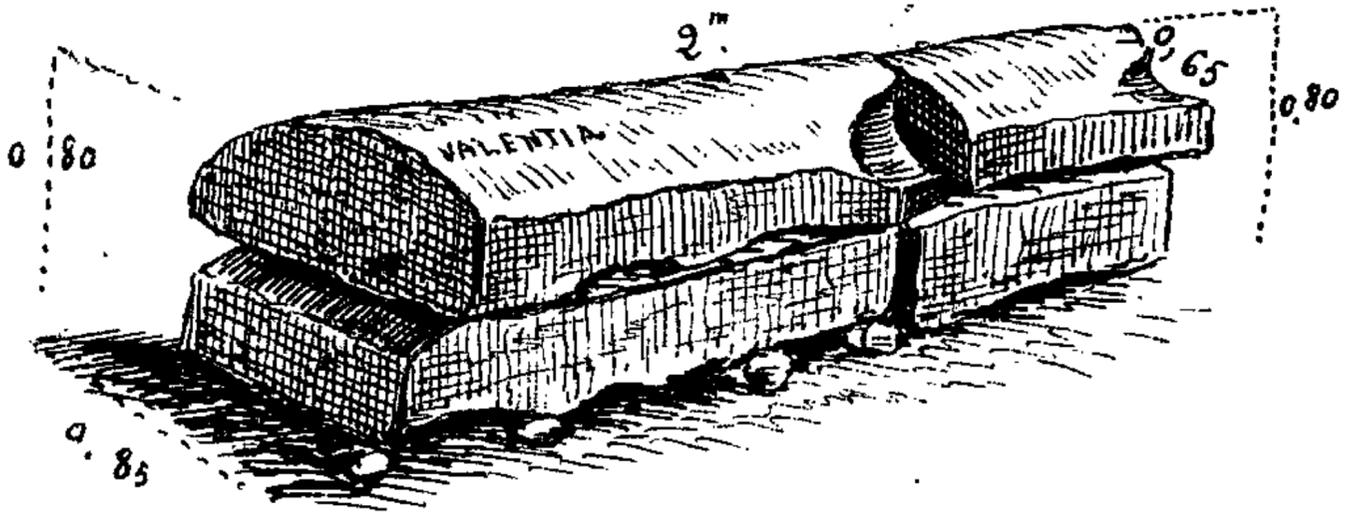


Fig. 4. — Aspect du tombeau mis en place et vu de côté.



Fig. 5. — Aspect du tombeau reconstitué et vu du côté de la tête.

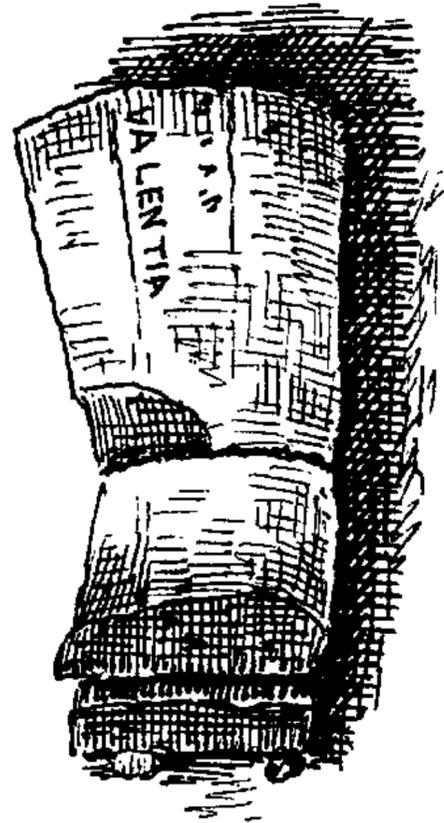


Fig. 6. — Aspect du tombeau vu du côté des pieds.

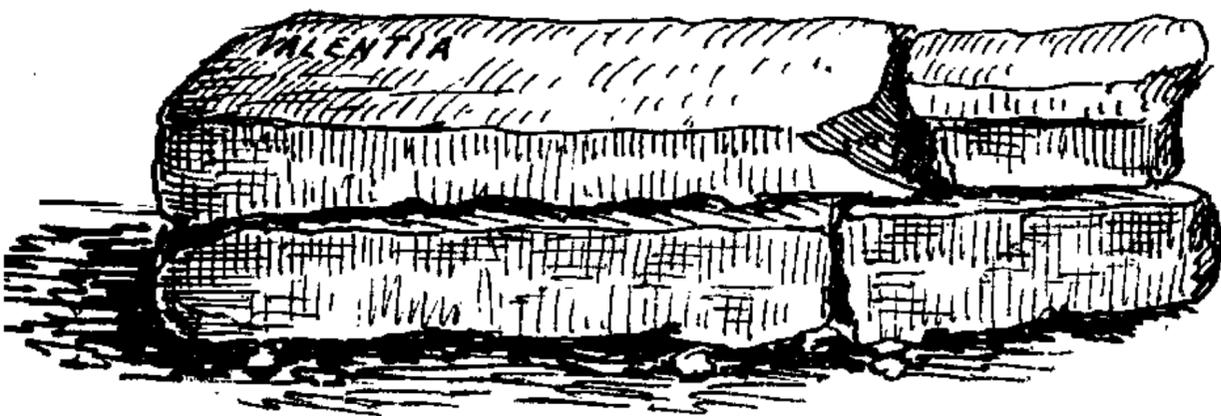


Fig. 7. — Aspect du tombeau vu de face et tel qu'il est actuellement.



Fig. 9. — Chapiteau trouvé parmi les tombeaux, voir n° 10 du plan fig. 1



Fig. 10. — Fragment de sculpture romaine trouvé dans la fouille des tombeaux de Neuvy-St-Sépulcré.

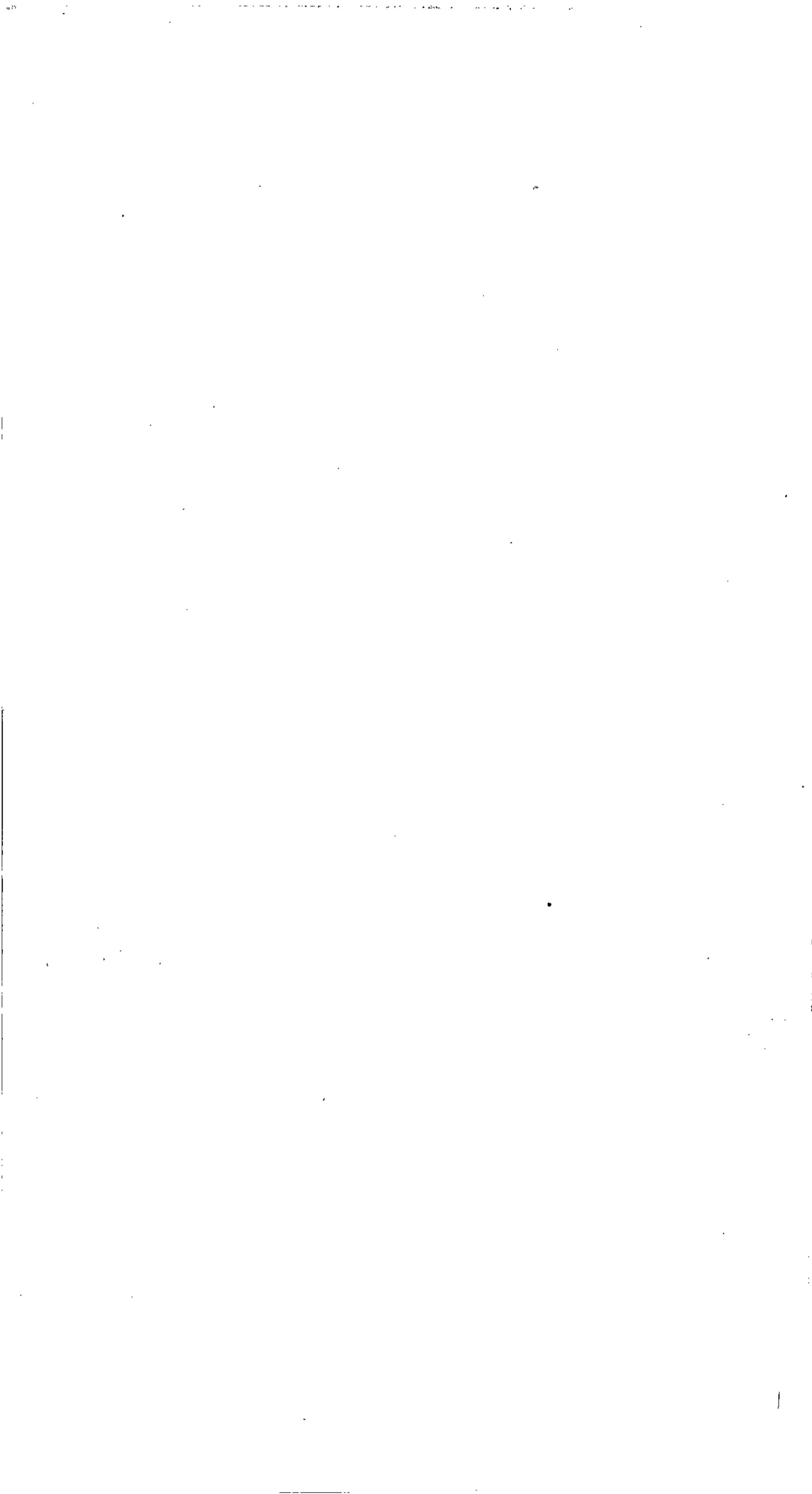




Fig. 2. — Aspect d'un des fémurs trouvés aux n°s 1, 2, 3, indiqués ci-contre.

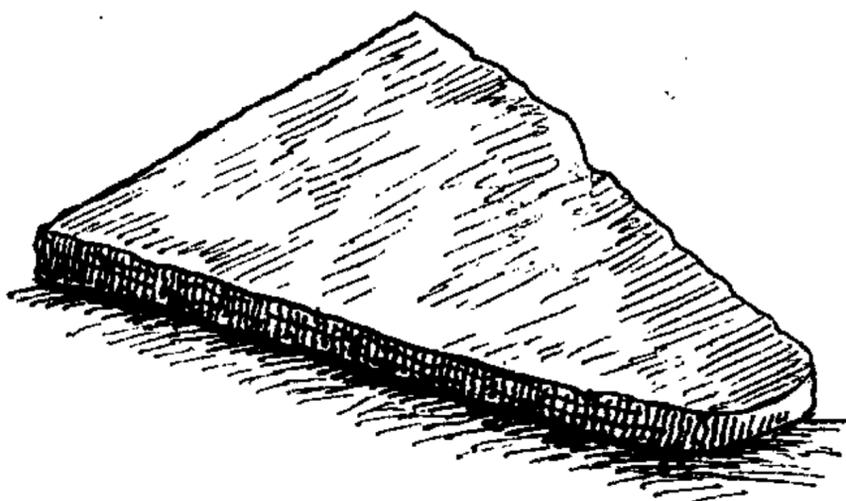


Fig. 3. — Fragment de brique formant couvercle et détaillé au tombeau n° 4.

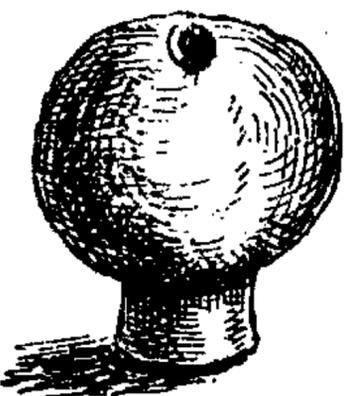


Fig. 4. — Petite bouteille ou vase en terre trouvé aux n°s 5, 6, 7. Hauteur 0^m 1, largeur 0^m 1.



Fig. 5. — Aspect de l'intérieur du tombeau du n° 8.

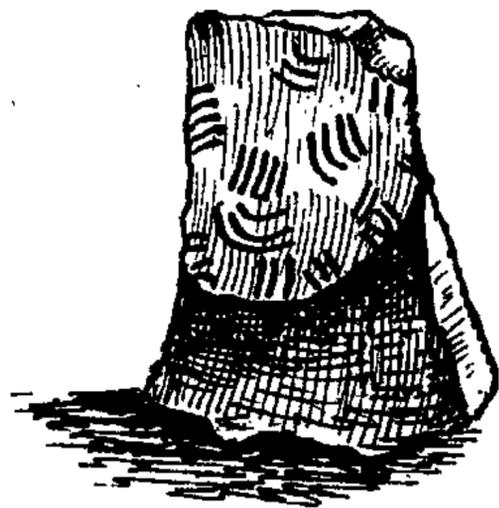


Fig. 6. — Fragment d'un des tombeaux avec quelques motifs de dessin.

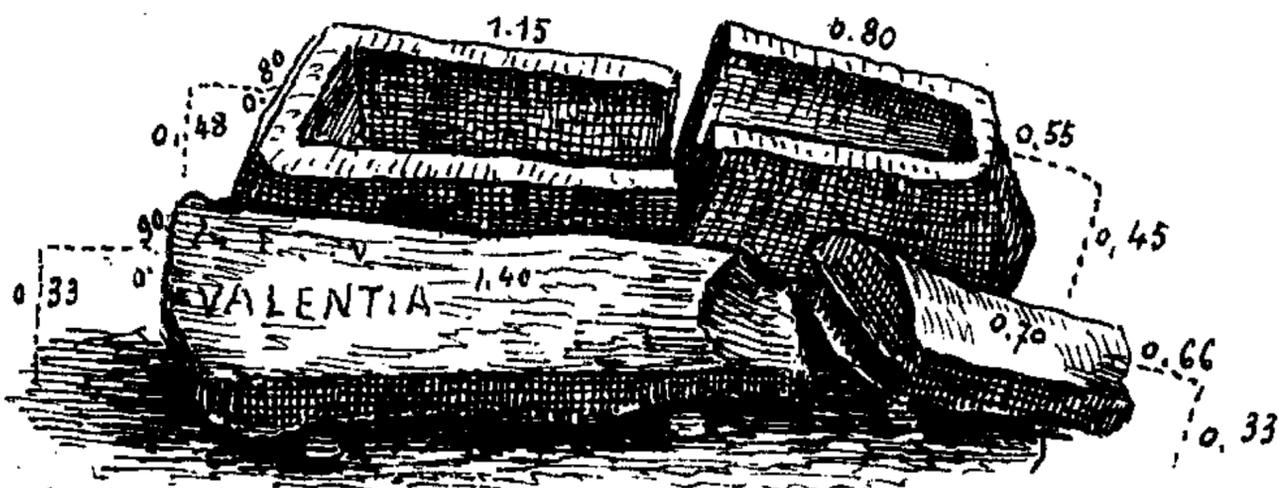


Fig. 1. — Aspect du tombeau n° 9, en 4 pièces, vu au sortir de la fouille et de face.

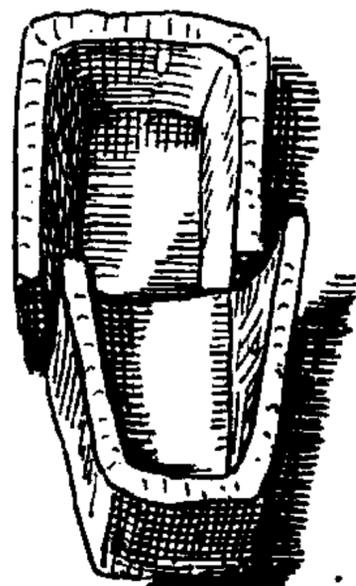
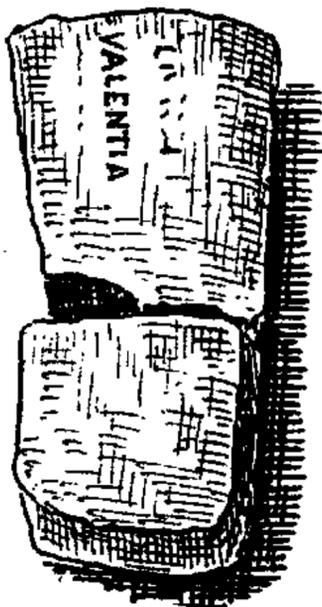
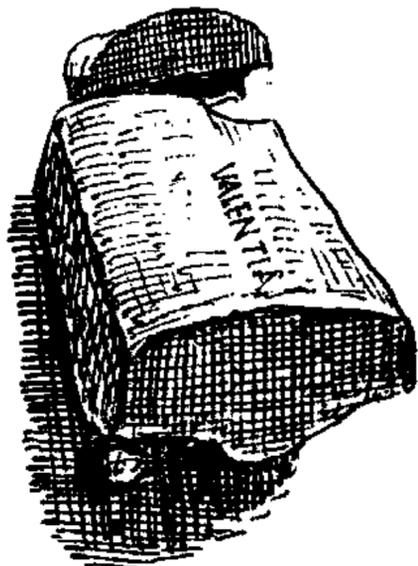
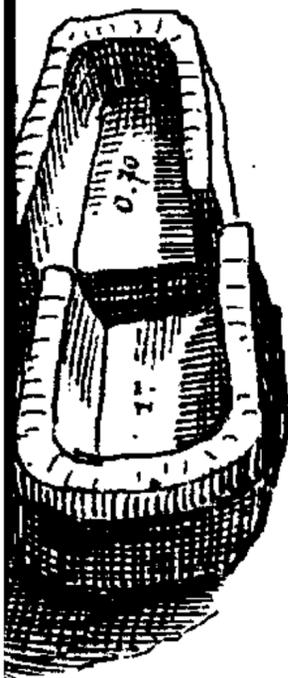
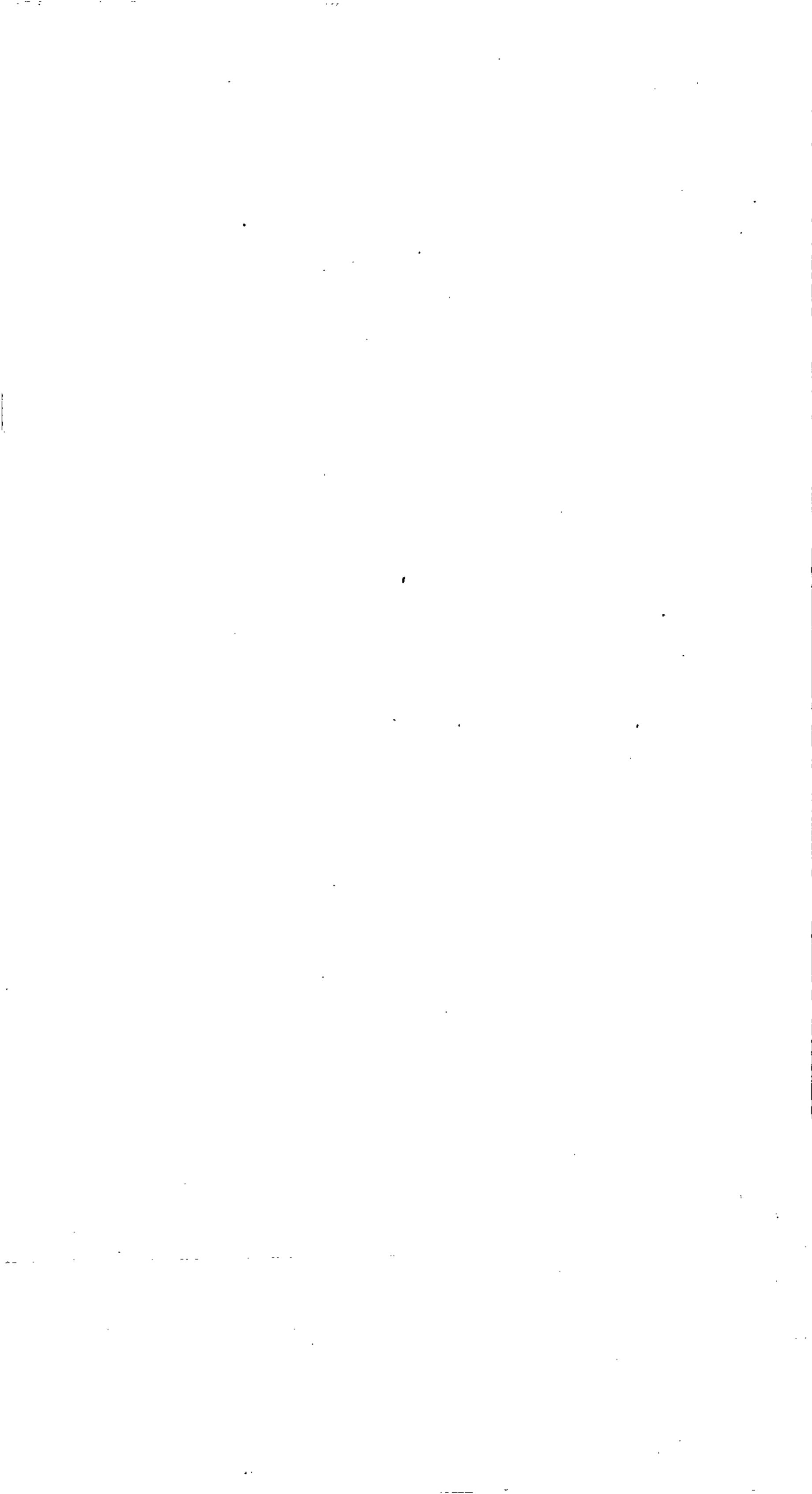


Fig. 2. — Aspect du même tombeau vu du côté de la tête.

Fig. 3. — Aspect du tombeau vu du côté des pieds.



A ce sujet, il convient de relever ici l'incurie de l'Administration locale qui, instruite de ce qui se passait et dès la première heure, non seulement ne s'émut point de la découverte de ces tombeaux, n'en voulut rien connaître, mais encore ne prit aucune mesure, soit pour faire respecter et placer dans l'ossuaire commun les restes trouvés à l'intérieur, ce qui eût été cependant convenable, soit pour empêcher la destruction de ces mêmes tombeaux, ce qui l'était pareillement et à tous les points de vue.

Quant à moi, ayant été, mais bien trop tard, informé de ce fait, je me rendis immédiatement au lieu des travaux et voici le résumé des renseignements que j'ai pu recueillir et vérifier ensuite.

Ces tombeaux, dont huit étaient déjà brisés, je l'ai dit, étaient d'après les débris que j'en ai vus, en pierre des carrières de Vilmoujin, près Ambrault (Indre); ils étaient en général, assez éprouvés par le temps et l'humidité du lieu, qui, à partir de 1623 et même aussi avant sans doute, fut souvent inondé par la Bouzanne, laquelle à cette époque et aussi depuis, fit comme on sait, de grands ravages dans la ville même de Neuvy-Saint-Sépulcre. Ils étaient placés dans l'ordre numéroté du plan indiqué d'autre part et présentaient les dispositions suivantes :

Les numéros 1, 2, 3, à part que les débris des squelettes étaient mélangés, c'est-à-dire n'occupaient pas leurs places normales — ce qui a été remarqué pour tous les autres, sauf le numéro 9 — ne présentaient rien de particulier, sinon qu'un des fémurs trouvés là (fig 2), celui de la jambe droite, accusait, par une grosseur bien apparente qu'il avait été brisé par chute ou accident, puis soumis à une opération chirurgicale faite avec soin.

Le numéro 4 contenait deux squelettes, celui d'un tout

petit enfant, mais réduit presque en poussière et celui d'une grande personne, la mère et son fils peut-être.

Mais au lieu d'être en pierre et disposé en à dos comme les autres, ici le couvercle était plat et formé d'une seule et très grande brique ayant les dimensions du tombeau, c'est-à-dire 1^m60 de long environ, sur 0^m60 et 0^m40 de large, faisant saillie tout autour avec feuillure. Cette brique fermait hermétiquement.

Par ses grandes dimensions, avec une épaisseur de 0^m05 , cette brique était donc très intéressante à conserver. Malheureusement, elle avait été détruite comme le reste. Cependant j'en ai trouvé un fragment, à peu près triangulaire comme l'indique la figure n° 3; je le destine au musée de notre Société. Il mesure 0^m31 sur 0^m15 et pèse un peu moins de 2 kilogrammes, ce qui, pour la brique entière pouvait donner un poids d'environ 70 kilogrammes. - Comme composition, le grain en est rougeâtre, très compact, sans fissure aucune: le tout devait être d'une véritable résistance en même temps que, sur le dessus, se reconnaît encore une sorte de couche très mince, blanchâtre, que je crois être du stuc.

Les numéros 5, 6, 7, offraient ceci de particulier que, placés ainsi que l'indique le plan, ils formaient un groupe serré comme les membres d'une même famille que, par suite d'un accident à eux arrivé, on aurait déposés là ensemble tout exprès comme dans nos concessions actuelles. A côté de l'un d'eux, celui du milieu, m'a-t-on dit, se trouvaient des débris d'os étrangers au corps humain et appartenant à un animal, à un chien, par exemple, que peut-être on aurait alors placé là, près de son maître, comme un modèle de fidélité dans la vie et dans la mort.

A côté d'un de ces squelettes était une sorte de petite

bouteille ou vase en terre (fig. 4), assez grossièrement établie, quoique faite au tour, cependant, ainsi qu'on en voit facilement les traces et renfermant sans doute, soit de l'eau bénite, soit des charbons destinés à brûler de l'encens, comme c'était l'usage du XI^e au XVIII^e siècles, d'après M. l'Abbé Corblet.

Le numéro 8 affectait une forme spéciale, puisqu'il était à peu près convexe quant au couvercle et qu'à l'intérieur il présentait une ouverture circulaire pour recevoir la tête du défunt (fig. 5). De plus, étant placé à l'encontre des autres tombeaux, c'est-à-dire les pieds où les autres ont la tête, du côté de l'évangile et aussi près que possible de l'autel, situé immédiatement au-dessus, je pense que cette sépulture était celle d'un prêtre, d'un ancien curé de l'église du lieu sans doute, puisque, selon l'auteur précité, à partir du VIII^e siècle, et ainsi que les princes et les évêques, le clergé avait droit de sépulture dans l'intérieur des églises, droit que, à prix d'argent, les notables de chaque lieu, à Neuvy-Saint-Sépulcre en particulier, s'empressèrent d'acquérir eux-mêmes par la suite et qui ne cessa pour tous que vers la fin du siècle dernier (1).

Un fragment de pierre mesurant 0^m20 sur 0^m15 et 0^m08 d'épaisseur a été pareillement retiré de ces décombres ; je le destine aussi à notre musée ; il porte quelques des-

(1) Il doit exister encore nombre d'autres tombeaux sous le sol de cette même ancienne église de Saint-Etienne, dans la partie restée intacte et qu'occupent les maisons Pourrinet et Dousserin. Voici le relevé de ceux des notables qui y furent déposés autrefois et que mentionnent les registres de la Mairie ; Duchesne Gabriel, 1654 ; — Blaise Thabaud, 1683 ; — Claude Boïard, 1683 ; — Brisse Pierre, curé de Saint-Etienne, 1700 ; — Jean Rochoux de la Bouïge, procureur de la justice de Neuvy-Saint-Sépulcre, 1717 ; — Françoise Rochoux, 1748 ; — Michel Thabaud du Colombier, 1759 ; — Jean Thabaud, 1765.

sins comme l'indique la figure n° 6, et me laisse croire qu'il appartenait au tombeau dont je viens de parler lequel, extérieurement, représentait peut-être aussi l'effigie du personnage placé à l'intérieur... nouveau motif pour faire regretter l'ignorance et la brutalité de ceux qui ont anéanti toutes ces choses respectables en même temps que l'incurie de ceux qui, par leurs fonctions, n'ont pas fait le nécessaire pour s'y opposer puisqu'ils en avaient le droit.

Tels sont sur ces huit premiers tombeaux, les détails et remarques que j'ai pu recueillir, lesquels ne renfermaient à l'intérieur *aucun objet de nature* à fixer l'attention, comme *médailles, pièces de monnaie* ou autres circonstances, au sujet desquelles j'aurai l'occasion de revenir un peu plus loin.

Maintenant voici à l'aide des dessins que j'en ai faits, la description du tombeau numéro 9, lequel resté en entier, lui au moins, m'a permis de l'étudier d'une manière plus complète eu égard à sa forme, à son importance et aux caractères particuliers qui le distinguent puisqu'il est formé de quatre blocs de pierre laissés presque à l'état fruste, comme on va voir.

FIG. 1. — Elle montre avec les cotes jugées utiles, que ce tombeau était en effet formé de quatre blocs de pierre assez volumineux évalués à environ *1000 kilogrammes*. A gauche, voici du côté de la tête, la partie formant le couvercle avec épitaphe dont je parlerai plus loin, laquelle est complétée par celle de droite disposée grossièrement au ciseau pour être rapprochée et s'emboîter ensuite, comme on voit. A gauche voici également la fouille pratiquée dans la pierre du côté de la tête et complétée, elle aussi par un quatrième morceau devant aussi s'adapter ensemble une fois rapprochés et mis en place. Dans le principe, ces quatre blocs étaient-ils cimentés

deux à deux, ainsi qu'on peut le supposer, la partie défectueuse qui se trouve là était-elle comblée pareillement et par ce moyen? Je ne saurais le dire n'ayant trouvé aucune trace de ce ciment que l'humidité du lieu où était le tombeau et les siècles aidant ont d'ailleurs bien pu faire disparaître et tomber en entier.

FIG. 2. — Elle représente le tombeau vu du côté de la tête, pendant que la troisième figure le fait voir du côté des pieds ainsi que la fouille qui paraît avoir été creusée avec assez de soin. Elle est d'ailleurs de dimensions relativement restreintes ainsi que les cotes en font foi, en même temps qu'elle est plus profonde à la tête qu'aux pieds où elle est ici beaucoup plus petite et en même temps arrondie, particularité qui prouve que ceux-ci étaient plus élevés que la tête.

FIG. 4. — Prise de côté, comme on voit, cette figure représente le tombeau monté et rétabli dans son entier; il permet de se rendre compte de cette masse de pierre que le temps a dû ravager d'ailleurs et de ce qu'elle pouvait être autrefois c'est-à-dire quand elle fut édifiée. D'aspect, on peut avancer que le tout a dû être établi avec négligence, grossièrement et sans soin, comme le prouvent la défectuosité des pierres, la taille fruste de celles-ci, la rudesse générale du monument tout entier, rudesse qui se trouve dans les figures 5 et 6 qui en représentent encore l'ensemble presque informe tant du côté de la tête que du côté des pieds.

Enfin la 7^{me} figure nous fait voir le monument de face dans son état actuel et où se trouvent grossièrement tracées en relief d'abord une première ligne de lettres comprenant et dans l'ordre les suivantes *ICR . . V* dont deux sont illisibles et effacées comme on voit, puis une seconde ligne de lettres formant le mot *Valentia*, assez

éprouvé, pour quelques-unes des mêmes lettres.... lequel indique à n'en pas douter, l'époque *gallo-romaine*, et probablement le IV^e ou le V^e siècle de notre ère.

Or, et pour expliquer la présence de ce tombeau assurément *païen* dans l'église de Saint-Etienne de Neuvy-Saint-Sépulcre en même temps que les 8 autres qui sont chrétiens, je pense, pour la plupart au moins, qui paraissent beaucoup plus récents, il faut se souvenir que, devenus maîtres de la Gaule avec Jules-César, vers 50 avant Jésus-Christ, les Romains avaient dû établir ici, en l'honneur de leurs dieux, au moins un temple où, comme dans nos églises, ils plaçaient des tombeaux. Que plus tard, ce temple dut être remplacé par une église, construite sur le même emplacement — comme le démontrent les fondations beaucoup plus épaisses que j'ai vues au fond de la fouille, à l'époque où la Gaule devenue chrétienne eut chassé les Romains de son territoire. Quant à ce tombeau lui-même supposant qu'on en connût l'existence, quand on édifia la nouvelle église, tout porte à croire que le grand respect qu'on avait pour les morts à cette époque, était suffisant pour le laisser paisible et tranquille en son lieu, et même placer tout à côté des tombeaux chrétiens... ce qui était la marque d'un esprit aussi charitable que respectueux et tolérant !

Maintenant, la disposition générale de quelques-uns de ces derniers, la place qu'ils occupaient, l'état assez bien conservé de certains ossements pendant que d'autres l'étaient beaucoup moins, le petit vase trouvé dans l'un d'eux, me portent à croire qu'ils appartiennent, et non au-delà, à la période comprise entre le XII^e et le XVII^e siècles puisque selon le savant auteur précité, M. l'abbé Corblet (1), l'habitude des tombeaux en pierre persista

(1) D'après lui, c'est du XI^e au XVI^e siècle que l'intérieur des cer-

jusqu'à cette époque, en même temps que l'usage se maintint aussi de mettre à l'intérieur soit des armes, si c'était un homme de guerre, soit des médailles ou bijoux quelconques quand c'était un notable ou même un personnage religieux.... quoique ici on n'ait trouvé absolument aucune trace de tout cela.

Cependant en rapprochant cette remarque importante de cette autre faite plus haut que, malgré leurs solides couvercles en pierre, les tombeaux, pour la plupart au moins, contenaient à l'intérieur *une certaine quantité de terre provenant du dehors*, pendant que les débris des squelettes étaient placés *pêle mêle*, j'en arrive à cette conclusion lamentable que, sauf un seul, le numéro 9, tous les autres ont supporté plus ou moins le contre-coup de l'époque révolutionnaire.

On sait en effet que le 15 décembre 1791, les cloches des églises de Neuvy-Saint-Sépulcre ayant été par ordre supérieur descendues de leurs clochers pour être conduites à La Châtre, puis livrées à la fonte, ces mêmes églises c'est-à-dire la Collégiale, Saint-Pierre et Saint-Etienne, furent alors envahies et livrées au pillage, pendant que en décembre 1793 et dans un but honteusement cupide, les tombeaux eux-mêmes ne furent pas épargnés ainsi qu'on vient d'en voir la preuve. — Quant au numéro 9 seul resté intact, on peut supposer que les profanateurs, pressés assurément d'en finir avec leur triste besogne, ou peut-être dérangés ou interrompus par une cause quelconque, purent très bien l'oublier dans cet énorme remuement de terre qui, d'ailleurs, fut remise aussitôt et resta au même lieu.

Outre des débris de pierres cannelées, d'assez fortes

cueils présente parfois une ouverture circulaire pour recevoir la tête du défunt.

dimensions et qui avaient dû former colonnes autrefois. il y avait encore dans la fouille dont nous nous occupons et au milieu desdits tombeaux :

1° Un chapiteau d'ordre composite ; il était placé à terre, entre les numéros 8 et 9 comme l'indique le plan : en voici les dimensions : Abaque ou tailloir supérieur, 1^m25 de diamètre avec volutes ; diamètre de dessus, moins les volutes, 0^m70 ; diamètre de dessous 0^m60. Hauteur totale du chapiteau, 0^m40, qui laisse supposer que cette hauteur devait être plus considérable et comprendre au dessous une seconde pierre au moins aussi épaisse que celle-ci, puisqu'en architecture, la hauteur du chapiteau est toujours à peu près égale à la longueur ou diamètre du tailloir supérieur. En examinant la figure n° 9, on voit d'ailleurs que cette seconde pierre était indispensable et aux ornements sculpturaux et au chapiteau lui-même qui, sans cela, reste lourd et manque de grâce.

En pierre de Villemoujin, lui aussi, ce chapiteau, quoique fort intéressant, comme on voit, n'a malheureusement que *trois* volutes, la quatrième paraît avoir été brisée il y a très, très longtemps. Au milieu de l'espace compris entre chacune de celles-ci et touchant au tailloir se trouve une figure de femme grossièrement sculptée ; de grandeur à peu près naturelle, elle est entourée comme d'une sorte de voile ou coiffe peut-être, à l'état rudimentaire quant à l'exécution et fort endommagée, pendant que les traits du visage, yeux, bouche, nez laissent beaucoup à désirer comme facture. Les trois volutes, passablement traitées, sont loin d'être intactes. Quant aux feuilles d'acanthé, qui constituent toute la partie ornementale, en même temps qu'elles n'ont pas trop souffert, elles forment, quoiqu'un peu lourdement exécutées, la partie la plus intéressante du chapiteau dont on ne peut pareillement s'expliquer ici la présence qu'à titre de souvenir de

l'ancien temple romain existant là autrefois, ainsi que je l'ai dit précédemment, et dont il aurait fait alors lui-même partie (1).

2° Un fragment de pierre en deux morceaux de dimensions à peu près égales, ayant ensemble une longueur de 0^m45 sur 0^m25 de large, 0^m08 d'épaisseur et disposés dans les conditions de la figure n° 10, se trouvent là aussi. Ils comprennent deux têtes sculptées : celle de gauche représente un empereur romain avec couronne en tête, pendant que celle de droite représente assurément une femme, une impératrice peut-être, reconnaissable à ses traits plus fins et aux touffes de cheveux au front et à la nuque, enfin à la couronne qu'elle porte aussi. D'une assez bonne exécution, celle de gauche surtout, quoique fort éprouvées l'une et l'autre, ces sculptures paraissent avoir fait partie d'une sorte de cadre ou fronton contenant sans doute une suite d'autres sculptures du même genre pour l'ornementation de l'ancien temple qui se trouvait là (2).

Par cet ensemble de détails, la découverte faite à Neuvy-Saint-Sépulcre a une réelle importance en même temps qu'elle mérite de fixer l'attention puisque si des fouilles intelligentes étaient continuées dans le reste de la partie non encore explorée, il est certain que nombre d'autres antiquités seraient alors sûrement mises à jour et pourraient donner lieu de la part des savants et des archéologues à

(1) Pour assurer désormais la conservation de ce chapiteau, M. le docteur Emile Girat, de Neuvy-Saint-Sépulcre, s'en est rendu acquéreur et l'ayant fait placer avec soin sur un socle en maçonnerie, ce chapiteau occupe très avantageusement dans le jardin fort agréable de sa maison, la place d'honneur que M. E. Girat lui a donnée.

(2) Ces deux morceaux de pierre sculptée, ainsi que la petite bouteille ou vase en terre indiquée précédemment à la fig. 4, sont actuellement entre les mains de M. Perdoux à Neuvy-Saint-Sépulcre.

des études intéressantes soit pour les commencements de l'histoire locale du lieu, au sujet duquel il n'existe rien de bien précis, soit même et aussi pour l'histoire de la région avoisinante qui en manque pareillement.

C'est pourquoi il a paru nécessaire d'appeler l'attention générale et en particulier celle de la Société Académique du Centre, sur l'ensemble de cette découverte puisque, au sujet du tombeau n° 7, à peu près intact et dont il est surtout question ici, M. Caillaud, qui le détient actuellement, serait disposé, si celle-ci en exprimait le désir, à lui en faire don gracieux.

T. MASSEREAU.

Neuvy-St-Sépulcre, 15 mai 1896.

NOTE A L'APPUI DES EXPLICATIONS QUI PRÉCÈDENT
d'après M. Paul DELACROIX

Les desservants des églises furent enterrés les pieds tournés vers l'occident et quelquefois vers le sud.

On déposait à côté du mort un ou plusieurs petits vases qui devaient renfermer de l'eau bénite, quelques vases funéraires étaient destinés à contenir de l'encens (XIV^e siècle).

Les sarcophages en pierre sont des coffres recouverts d'un massif en pierre ayant quelquefois plus de deux mètres de long; le couvercle est sur élevé en forme de toiture ou arrondi en dos d'âne. Dans ceux du VIII^e siècle se trouve une petite cellule évidée dans la pierre pour loger la tête du mort; elle est carrée ou ronde.

Du XII^e ou XI^e et peut être du X^e siècle, les couvercles sont décorés de sculptures grossières: croix, facettes, écailles, etc... rappelant de loin les sarcophages romains.

